



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 12 mars 2020 — N° 107

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage aux membres du Club FADOQ Cercle de la joie d'Arthabaska.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de L'Association des professionnels industriels et commerçants d'Aylmer inc..

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner la création de la signature produit étoile du Granit, visant à favoriser l'achat de produits locaux.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner le 80^e anniversaire de la Laiterie de Coaticook Ltée.

M. Roy (Bonaventure) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Danick Paquet pour avoir sauvé la vie d'une femme.

12 mars 2020

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sylvie Noël pour son engagement bénévole et communautaire.

Mme Dorion (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mgr Martin Laliberté, nommé évêque auxiliaire.

Mme Blais (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Entraidons-nous.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

12 mars 2020

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 1473-20200312)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 novembre 2019 par Mme Charbonneau (Mille-Îles) concernant la mise en place d'un fichier central d'identification par photo pour les transactions et le financement.

(Dépôt n° 1474-20200312)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 février 2020 par Mme Blais (Abitibi-Ouest) concernant la réforme de l'épreuve obligatoire de mathématiques en sixième année.

(Dépôt n° 1475-20200312)

M. le président dépose les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 20 février 2020 :

Décision 2071 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les ressources financières attribuées à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;

(Dépôt n° 1476-20200312)

12 mars 2020

Décision 2072 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 1477-20200312)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lemay (Masson), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 18 et 20 février, ainsi que les 10 et 11 mars 2020, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles. Le rapport contient des amendements au projet de loi

(Dépôt n° 1478-20200312)

Dépôts de pétitions

M. Lemay (Masson), au nom de Mme Lavallée (Repentigny) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 199 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'évaluation de la mise en place de la politique de l'adaptation scolaire.

(Dépôt n° 1479-20200312)

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 114 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y inclure la discrimination basée sur tout critère lié à l'apparence physique.

(Dépôt n° 1480-20200312)

12 mars 2020

M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 622 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde du traversier Héritage 1 et maintien du service entre Trois-Pistoles et Les Escoumins.

(Dépôt n° 1481-20200312)

M. Thouin (Rousseau), au nom de Mme Lecours (Les Plaines) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 158 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de l'heure avancée de manière permanente.

(Dépôt n° 1482-20200312)

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 286 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision des politiques et décrets relatifs aux bonis, aux primes et à la rémunération dans le secteur public et parapublic.

(Dépôt n° 1483-20200312)

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 552 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures pour contrer le phénomène de la fraude, du vol d'identité et du vol de données personnelles.

(Dépôt n° 1484-20200312)

12 mars 2020

M. Zanetti (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 259 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la révision des politiques de l'Office municipal d'habitation de Québec.
(Dépôt n° 1485-20200312)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ouellet (René-Lévesque) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 989 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sauvegarde du traversier Héritage 1 et maintien du service entre Trois-Pistoles et Les Escoumins.
(Dépôt n° 1486-20200312)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Sauvé (Fabre) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 19 mars 2019, adressée à M. Girard, ministre des Finances, de la part de Mme Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, concernant l'aide fiscale pour les personnes en perte d'autonomie, les proches aidants et les plus démunis financièrement.
(Dépôt n° 1487-20200312)

12 mars 2020

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Canada de mettre en place un véritable protocole de détection du coronavirus (COVID-19) chez toutes les personnes entrant au Canada en outillant notamment le personnel des services frontaliers.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **308** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Grondin (Argenteuil), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde sympathie aux proches d'Océane Boyer qui est décédée dans des circonstances tragiques le 26 février 2020;

QU'elle affirme sa solidarité avec les communautés d'Argenteuil et particulièrement de Lachute qui ont été fortement ébranlées par ce tragique événement;

QU'elle réitère notre devoir à tous de protéger nos enfants;

12 mars 2020

QU'enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Grondin (Argenteuil), l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel), conjointement avec M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le milieu de l'habitation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la fermeture du tunnel Mont-Royal; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 50, Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mercredi 25 mars 2020 après les affaires courantes jusqu'à 12 h 30, puis de 15 heures à 18 heures;

12 mars 2020

QU'à cette fin, la Commission entend les personnes et organismes suivants :

Ville de Saguenay
MRC du Fjord-du-Saguenay
Syndicat Unifor
Centre de recherche sur les matériaux renouvelables
Produits forestiers Résolu

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, une minute au deuxième groupe d'opposition et une minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

12 mars 2020

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission ;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de préparer les auditions publiques dans le cadre du mandat sur l'étude du rapport sur la mise en œuvre de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale déposé en février 2020 à l'Assemblée nationale ; puis, en séance publique afin de procéder à des consultations particulières et auditions publiques sur ce même rapport.

12 mars 2020

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 20 mars 2020, Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) s'adressera à M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La nécessité d'assurer la protection du caribou forestier au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Leitão (Robert-Baldwin) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget qui n'a pas tenu compte de l'impact économique de la COVID-19.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Leitão (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

12 mars 2020

À 13 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Leitão (Robert-Baldwin), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 6 heures 37 minutes et 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 56 minutes et 49 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 10 mars 2020, et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 1 heure 24 minutes et 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 10 mars 2020, et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 1 heure 16 minutes et 7 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole qui ont eu lieu le 10 mars 2020, et le discours de son chef qui a eu lieu au cours de la présente séance; une enveloppe de 15 minutes est allouée aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 7 minutes 30 secondes chacun. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat se poursuit.

12 mars 2020

À la fin de son intervention, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2020-2021 qui ne répond pas aux recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse et qui n'investit pas suffisamment afin de donner les moyens nécessaires à nos travailleurs et travailleuses de la Protection de la jeunesse qui désirent protéger les enfants vulnérables du Québec.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. Zanetti (Jean-Lesage), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. LeBel (Rimouski) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son manque de vision quant à l'impact du vieillissement de la population, se traduisant par l'absence d'un plan concret pour adapter nos pratiques et d'investissements pour permettre aux Québécois de bien vieillir dans leur ville et leur région.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. LeBel (Rimouski), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de M. Chassin (Saint-Jérôme)

12 mars 2020

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Benjamin (Viau) à M. Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « L'absence d'empressement du gouvernement caquiste dans la mise à jour de la réglementation entourant la consommation d'alcool chez les jeunes. ». Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, remplace le ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme St-Pierre (Acadie) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « La situation particulière d'un accidenté de la route ». Mme Rouleau, ministre déléguée aux Transports, remplace le ministre pour ce débat.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 11 décembre 2019, adressée à M. Bonnardel, ministre des Transports, par Mme St-Pierre, députée de l'Acadie, concernant la situation d'un citoyen de son comté face à la Société de l'Assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 1488-20200312)

Copie d'une lettre, en date du 11 novembre 2019, adressée à M. Marcel Dubeau, par Mme Lana Labrecque de la direction de la révision administrative, concernant une demande de révision d'une décision rendue le 5 avril 2019 par la Société de l'assurance automobile du Québec.

(Dépôt n° 1489-20200312)

À 18 h 25, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 17 mars 2020, à 13 h 40.

12 mars 2020

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 12 mars 2020, à 14 h 05, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Dominique Bélanger, administratrice du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 57 Loi n° 1 sur les crédits, 2020-2021

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

12 mars 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 308)

POUR - 106

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Berthier)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fournier (IND)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	(Chauveau)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	(Chapleau)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Hivon (PQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jacques (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Poulin (CAQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	